

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Santé (France) > Epidémies, pandémies (santé, France) > **Couvre feu, crise sanitaire et crise du logement : IL FAUT AGIR !**

COMMUNIQUÉ

Couvre feu, crise sanitaire et crise du logement : IL FAUT AGIR !

samedi 17 octobre 2020, par [Droit Au Logement \(DAL\)](#) (Date de rédaction antérieure : 15 octobre 2020).

Paris, 15 octobre 2020. Ce matin, face au Ministère de la justice, les familles mal-logées et menacées d'expulsion du DAL, rassemblées pour exiger le respect des lois protégeant les locataires contre les expulsions illégales et demander un rendez-vous à M. Dupond-Moretti, qui pour l'instant n'a pas daigné répondre, ont réagi à l'aggravation de la crise sanitaire qui frappe durement les plus mal lotis.

Un couvre feu est instauré dans les grandes métropoles les plus touchées par la pandémie, mais aussi par la crise du logement, que compte faire désormais le gouvernement pour alléger leur fardeau ?

- ◆ La police va-t-elle dresser des PV contre les dizaines de milliers de sans-abris qui ne sont pas hébergés faute de place ?
- ◆ Pour toutes celles et ceux entassés dans des structures d'hébergement, des hôtels, des taudis, encore plus exposés au COVID dans des cluster potentiels ?
- ◆ Pour les dizaines de milliers de familles menacées d'expulsion sans relogement avant le début de la trêve hivernale et après, sachant que les dispositifs d'accueil sont saturés ?...

C'est pourquoi nous demandons en urgence au gouvernement afin d'être en cohérence avec les mesures annoncées et de ne pas abandonner une nouvelle fois les « sans et sous logés » sur le bord du chemin :

- ⇒ L'arrêt immédiat des expulsions en débutant la trêve hivernale au 15 octobre,
- ⇒ La réquisitions d'urgence des logements et locaux vacants encore plus nombreux à cause de la crise (immeubles vides, bureaux, Airbnb, hôtels, ...),
- ⇒ Des mesures budgétaires : le rétablissement des APL, moratoire sur les loyers impayés, création d'un fonds d'aide aux impayés de 2Md d'euros, pas touche au 1% ni au livret A,
- ⇒ L'abandon des mesures anti-squat de logements et locaux vacants : on ne met pas les sans logis en prison !!

Paris, le 15 octobre 2020

Droit au Logement (DAL)

P.-S.

- <https://www.droitaulogement.org/2020/10/communique-couvre-feu-crise-sanitaire-et-crise-du-logement-il-faut-agir/>